

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2012 20H00

Présents : Sylvie COMBIER, Guy BONIN, Bruno SIVIGNON, Bernard CADOT, Gilles EMERY, Renée JAFFRE, Michel FAUGERE.

Absents : Chantal DUFOUR

En entrée de séance, le Maire fait lecture du précédent compte rendu de Conseil du 24/09/2012 et demande au Conseil si des modifications sont à apporter.
Aucune remarque n'étant faite, le Maire invite les conseillers à traiter de l'ordre du jour comme suit :

ORDRE DU JOUR

DELIBERATION : Modificatio de la délibération de cautionnement liée à au cautionnement des travaux de CHAMPROUGE

Pour des raisons techniques financières, le prêt pour lequel nous nous sommes portés caution solidaire avec la commune de Mazille et le Conseil général a été scindé en 2, d'où la nécessité d'avoir 2 délibérations.

Le Conseil approuve.

DELIBERATION ONF : VENTE COUPE BOIS COMMUNAUX

Le Maire informe le Conseil qu'une délibération doit être prise pour le marquage de la coupe 2013 sur les parcelles 1,2,3,4.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- considérant que les parcelles n°1-2-3-4 de la forêt communale sont inscrites à l'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2013,
- conformément à l'article L 145-1 du Code Forestier,
fixe comme suite la destination des produits :
- VENTE EN BLOC SUR PIED DE LA TOTALITE DES PRODUITS DES COUPES, par les soins de l'ONF, conformément à l'article L 144-1 du Code Forestier.

SECURITE INCENDIE STOCKAGE RESERVE EN EAU AU LIEU DIT "Le Latat"

Le Maire informe le Conseil, que des devis ont été demandés pour la mise en sécurité incendie du lieu dit le "Latat" avec pour objet la mise en place d'une réserve d'eau qui viendrait couvrir le besoin des pompiers le cas échéant.

Le Maire présente les devis reçus de l'entreprise la moins disante (RCY) pour un montant de 5557 euros HT (réserve de 120M3). Le Maire ajoute qu'il conviendrait d'ajouter une barrière de clôture pour un montant estimé à 3963 euros HT (cf devis de EKOGROUPE.....).

Le Maire précise au Conseil pourquoi ces devis ont été fait. En effet, il n'y a aucune protection incendie au niveau du "Latat".

Le Maire présente le courrier reçu de Mr Jean-Patrick COURTOIS qui participerait à l'opération à hauteur de 50%.

Le Conseil trouvant que le coût de clôture annoncé étant trop honéreux demande à ce qu'un nouveau chiffrage soit fait.

Le Maire se rendant au Congrès des Maires à Paris prochainement devrait y rencontrer les prestataires afin de pouvoir passer ces 2 projets (Réserve en eau + clôture) en étude au prochain Conseil.

QUESTION DIVERSES :

- **TOURNEES DE DIAGNOSTICS SPANC EN COURS :**

Le Maire avise les Conseillers que suite à quelques plaintes reçues en Mairie, il convient de rappeler à la population que ces diagnostics sont obligatoires.

- **LOGEMENT COMMUNAL :** Le Maire informe le Conseil que l'état des lieux du logement communal n'a pas pu se faire, mais ne saurait tarder.

- **COMPTE RENDU COMMISSION CIMETIERE :** Le Maire avise les Conseillers que la commission cimetière s'est réunie le samedi 10 Novembre 2012. Un relevé des tombes en état d'abandons a été fait. Le Maire informe les Conseillers de la procédure de reprise qui sera à faire, à savoir :

* dans un premier temps, nous recensons 26 tombes qui posent souci et qui demandent à être restaurées et d'autres reprises.

* dans un deuxième temps : il conviendra de fixer la taille des concessions et établir un procès verbal recensant chacun des cas.

* dans un troisième temps, le Maire souhaite revoir le problème d'accessibilité au cimetière et se charge de reprendre contact avec le propriétaire jouxtant le cimetière.

- **SEL DE DENEIGEMENT :** Bruno SIVIGNON fait état des stocks prévus pour cet hiver et constate qu'à ce jour les stocks sont suffisants.

L'entreprise retenue sera l'entreprise JAFFRE, (précision faite : il faut 2h30 pour faire déneiger toute la Commune)

- **NOUVELLE OFFRE RECU DE SFR :** Le Maire fait lecture du dernier courrier reçu de SFR.

Le Conseil ne souhaite pas revenir sur ses 2 précédentes décisions.

- Sylvie COMBIER fait part d'une demande qui a été faite pour la mise en place d'un banc vers le city-stade. Le Conseil approuve

- Le Maire annonce aux Conseillers que le défibrillateur sera posé cette fin de semaine sur la façade de la Mairie et suivront les dates prochainement des formations tout public.

- Mr EMERY rappelle que le bulletin municipal sera édité prochainement. Après concertation, le Conseil décide de ne faire plus qu'un seul bulletin à compter de cette fin d'année avec une sortie annuelle en fin d'année. Le Conseil approuve.

SEANCE LEVEE 21H35